



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 75318

Texte de la question

M. Hervé Mariton appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le manque de structures d'accueil pour des personnes jeunes dont le handicap nécessite un placement. À ce jour de nombreuses familles dont un membre est touché se trouvent désemparées, dans la mesure où seuls deux types d'établissements sont susceptibles d'accueillir la personne handicapée. Il s'agit de maisons de retraite ou d'hôpitaux psychiatriques, qui ne sont pas adaptés au public concerné. Il lui demande donc si la création de services ou de structures spécialisées pourrait être envisagée et, le cas échéant, les mesures qu'il envisage de prendre sur ce dossier particulièrement important pour la qualité de vie des personnes handicapées concernées et pour l'entourage familial.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Mariton](#)

Circonscription : Drôme (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75318

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé et solidarités (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2005, page 9389

Question retirée le : 1er mai 2007 (Fin de mandat)